

Réf: Dossier N° 089122

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « REPERE ECLAT »

Siège social Abidjan, Yopougon, YOPOUGON SICOI MAGASIN,
SOGEF LOG 839, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 08/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « REPERE ECLAT »

Objet :

- NETTOYAGE GENERAL,
- TRANSFERT D'ARGENT,
- REABILITATION DES OUVRAGES,
- AMENAGEMENT INTERIEUR ET PAYSAGE,
- COMMERCE GENERAL,
- IMMOBILIERS,
- DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES,
- TOUT TYPE DE SERVICES AYANT UN LIEN DIRECT ET INDIRECT AVEC L'OBJET SOCIAL

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, YOPOUGON SICOI MAGASIN,
SOGEF LOG 839, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M PALE SANSAN PIERRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02100 du 22/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11210/GTCA/RC/2022 du 22/03/2022

